

Monsieur Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon
Président du SYTRAL
20, rue du lac
CS33569
69505 Lyon cedex 03

Lyon, le 21 octobre 2021,

Objet : Cohérence TER/TCL et Concertation sur les projets de métro à Lyon

Monsieur le Président,

De nombreuses réflexions sont en cours pour l'amélioration des dessertes de l'agglomération lyonnaise et les études en cours doivent impérativement prendre en compte la mise en cohérence entre les services TCL et TER. Une première étape est envisagée avec la tarification unique qui est incontournable.

Les études doivent non seulement améliorer les correspondances TER/TCL dans les gares mais elles doivent aussi **ne pas exclure l'exploitation commune de certaines infrastructures comme c'est le cas dans le RER parisien** (trains RATP sur réseau SNCF et vice-versa). L'application de ce principe pourrait s'avérer particulièrement intéressante pour la desserte de l'Ouest lyonnais voire pour la réalisation d'un RER Ouest/Est exploité avec les technologies tram ou tram-train (compatibles entre elles).

Aucune étude commune n'a jusqu'alors été menée ce qui a conduit le SYTRAL à proposer le métro E (sans prise en compte des services du tram-train) et une télécabine vers Francheville. Côté Région, la mise à double voie du tunnel des deux amants est étudiée. **Ces projets n'apportent que des réponses partielles ne tenant pas compte d'une approche globale de l'Ouest lyonnais pourtant nécessaire.**

Au cours des différentes concertations, le CIL Centre Presqu'île a toujours demandé une telle approche et a élaboré une proposition qui doit être étudiée. **Elle permet d'éviter la construction d'un 5^{ème} tunnel sous Fourvière** grâce à l'utilisation commune du tunnel existant actuellement entre Gorge de Loup et ST Paul.

Elle consiste en effet en

- **La réalisation d'une ligne de tram de Gorge de Loup vers le 5ème arrondissement et Tassin** (pouvant être enterrée et reprendre tout ou partie de l'itinéraire de la famille 2 du dossier de concertation de 2019). Manifestement les flux sont inférieurs à 100 000 voyages/jour et ne justifient pas un métro.
- **Un raccordement de celle-ci sur le tunnel de Loyasse vers St Paul** (et non pas sur la ligne D comme envisagé dans le scénario SC 4). Les trams-trains et les nouvelles circulations venant du 5ème arrondissement emprunteraient donc ensemble cette infrastructure largement sous-utilisée actuellement
- **La création d'une gare souterraine à St Paul** (le tunnel actuel serait donc prolongé en déclivité, ce qui ne devrait pas poser de problèmes géologiques)
- **La poursuite de l'itinéraire vers Hôtel de Ville** comme prévu au scénario Sc 12.
- **La poursuite vers Part Dieu et ultérieurement vers la ligne du T3** (ex CFEL) créant ainsi une desserte directe Ouest/Est.

Ce scénario non étudié présente les avantages suivants ;

- Faire bénéficier **tous les secteurs de l'Ouest** de l'accès à Hôtel de Ville puis Part Dieu
- Desservir Gorge de Loup (véritable hub de l'Ouest), **les dessertes Ouest/ouest n'auront plus à passer au centre de Lyon**
- Permettre une **connexion avec 3 lignes de métro** (A, D, C) (ultérieurement B à part Dieu)
- Ouvrir la possibilité d'une **desserte Ouest/Est sans rupture de charge**
- Permettre des phasages.

Le CIL Centre Presqu'île est particulièrement attaché à la réduction des flux automobiles venant de l'Ouest lyonnais en transit sur son territoire et nous ne comprendrions pas qu'une telle approche ne fasse pas l'objet d'une étude dans les mandats actuels des deux autorités organisatrices. Nous vous avons déjà fait part de nos intentions dans un courrier du 12 mars 2021 cosigné avec l'association Lyon Métro et nous demandons à connaître la position de la Métropole sur notre proposition. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange.

Nous vous remercions de votre implication pour que les habitants de la région lyonnaise bénéficient de services au meilleur coût et répondant complètement à leurs attentes.

Le même courrier est envoyé à M. le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et à M. le Préfet de Région dans la mesure où l'Etat doit s'assurer de la cohérence des territoires et participer vraisemblablement au financement de tels projets.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Bernard Colombaud
Président CIL Centre Presqu'île
06 84 53 77 40